Le Condroz tremble en 1692.

1- Le 18 septembre 1692, en début d'après-midi...

Le 18 de 7tembre 1692 à 2 heures et un quart(e) après medy il fut un tremblement de terre Comme le faut scavoir, médiatement avant le tremblement il a rolé dans l'aire un grand bruit sans faire de ven(t) que citot (=aussitôt) et à même instant le tremblement a suivit qui n'a duré q'un petit moment comme s(i')on fust dans une barquette agitée par les ondes qui font tout remuer... lors qui at ab(b)atu beaucoup des cheminées, de vie(i)lles murailles et les disloques.

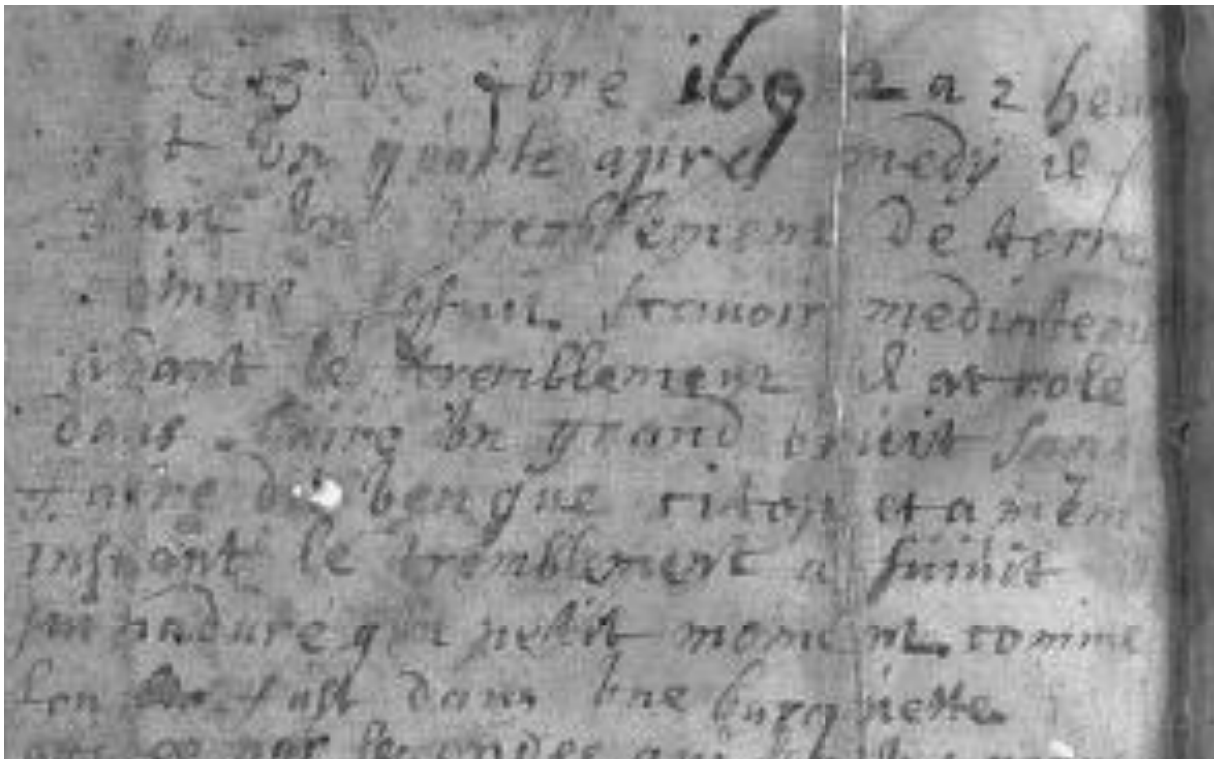

Ce récit se trouve sur un feuillet du registre paroissial des décès de la paroisse Saint Pierre de Villers- le-Temple[1]. Il témoigne d'un événement qui se produisit le 18 septembre 1692. Plusieurs sources écrites, produites dans les régions de Huy, Liège, Verviers, Battice, Montzen, Malmedy et Stavelot confirment l'ampleur de ce séisme meurtrier, le plus violent qu'ait connu la Wallonie liégeoise[2].

2- *Annus horribilis* pour la Principauté de Liège.

Les armées de Louis XIV viennent d'incendier Huy (800 maisons) en 1689; elles y ont fait le siège de l'antique Tchestia avant de le faire exploser; elles occupent les maisons dont elles

---

[1] AEL, Registres paroissiaux, 9999/996 - 1003_000_00632_000_B_0111_r , page 8.

[2] Pierre Alexandre, David Kusman, Thierry Camelbeeck, *Le tremblement de terre du 18 septembre 1692 dans le nord de l'Ardenne (Belgique). Impact sur le patrimoine architectural (Actes des VIes rencontres APS, 2002)..*

chassent les habitants déjà réduits à la famine. On vole, on pille, on saccage toute la région avec la barbarie coutumière aux armées d'invasion[3]...

Et puis, soudain, un fléau imprévisible se déchaîne au début de l'après-midi du 18 septembre 1692, à 2h.un quart, notamment à Villers-le-Temple. La description du registre de Villers reproduite ci-dessus est réaliste et concorde avec des notations faites dans d'autres lieux :

1 - "<Im>*médiatement avant le tremblement, il a rolé dans l'air(e) un grand bruit sans faire de ven<t>*" à Villers.

"Ce tremblement venait du septentrion et alloit au midy avec un bruit et un remuement dessous la terre comme sil y eut passé quelque furieux orage..." à Soiron.

2 - " *le tremblement a suivit qui n'a duré qu'un petit moment comme s(i')on fust dans une barquette agitée par les ondes qui font tout remuer... lors qui at ab(b)atu beaucoup des cheminées, de vieilles murailles et les a disloques."* à Villers.

" *il se fait ici un si furieu tremblement de terre que la plus grande partie des cheminée de la ville en sont escroulle mesme des pan de muraille et maison tombes et plusieur personne tuee et blessee..."* lettre d'un commerçant liégeois[4].

" *Les briques de presque toutes les cheminees furent projetees a terre, entraınant dans leur chute des ardoises et des tuiles. De grosses pierres se detacherent de la tour principale de l'ancien chasteau et l'une d'elles tua une sentinelle de la Porte de Namur ..."* note dans un registre de la Cour d'Ahin.

3 - L'analyse scientifique.

En analysant les nombreux témoignages écrits retrouvés en Wallonie liégeoise[5], les spécialistes arrivent à reconstituer la catastrophe. L'épicentre se trouvait entre Verviers et Battice, à une profondeur de15 km, et la magnitude est estimée entre 6 et 6,5 sur l'échelle de Richter.[6]

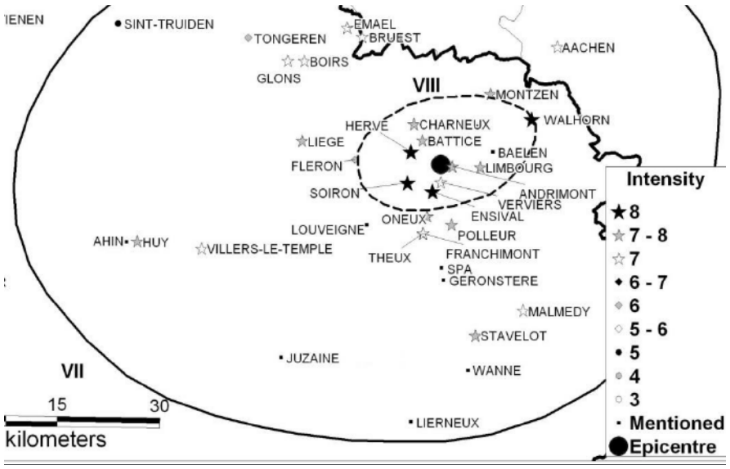

---

[3] En témoigne la *Croix d'Occis* de 1670 à Soheit.

[4] Cité par E. Knutz et P. Alexandre, Ciel et Terre, 127, p.161.

[5] 230 sources originales contemporaines. "*C'est le premier séisme pour lequel nous pouvons repérer de façon indubitable des effets encore visibles dans le patrimoine architectural subsistant aujourd'hui.*" Voir note 2.

[6] *Sur les traces du tremblement de terre de 1692...,* T. Lecocq, A. Sabbe, H. Degée, T. Camelbeeck.

La carte établie par T. Camelbeeck illustre l'aire durement touchée par le séisme qui fit de nombreuses victimes à Liège et d'innombrables dégâts aux bâtiments dans la Principauté. L'auteur y a délimité deux zones en fonction des effets dévastateurs du tremblement de terre. Il utilise l'échelle MSK étalonnée en 12 niveaux selon les effets visibles : dans le cas présent, les régions touchées sont au niveau VII, VIII et même IX[7].

4- L'auteur de ce texte a-t-il été témoin de l'événement ?

Jusqu'ici nous avons évité de parler de l'auteur de ce texte. D'ailleurs aucun de ceux qui l'utilisent n'en parle ! On dit "le curé de Villers"; ce qui est logique puisque le texte se trouve dans un registre paroissial ! Cela ne permet évidemment pas de préciser si l'auteur est un contemporain ou un compilateur qui a recopié, voire modifié, le document. Pourtant un examen approfondi du manuscrit éclaire la question.

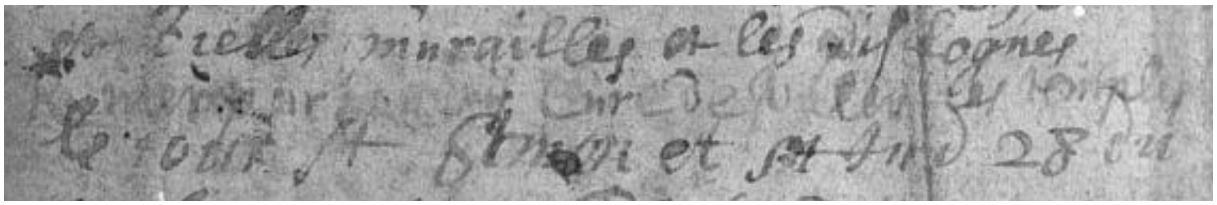

Après la dernière ligne de l'extrait précédent (... *vie(i)lles murailles et les disloque*), on entrevoit, en une ligne presque complètement effacée et à peine lisible :

< Renier parfondry, curé de Villers les Temples[8] *>*

C'est la signature de l'auteur du récit, Renier Parfondry. Il a exercé son ministère jusqu'en 1703 et son écriture peu soignée se retrouve dans les actes antérieurs qu'il a rédigés.

Comme les actes de décès qu'il rédige s'arrêtent à la date du 18 septembre, il est possible qu'il ait rédigé cette notice pour expliquer l'inactivité de son église en ruine. Pourquoi a-t-il effacé sa signature ? On peut penser qu'il l'a fait par la suite pour disposer de l'espace suffisant sur la feuille pour relater la réplique principale qui se produisit au matin du 28 octobre 1692.

"Le jour St Simon et St Jud, le 28 du même mois[9]*, à 6 heures du matin, il at encore fait un tremblement un peu plus de durée, mais point si effroyable que le premier ..."*

Concluons qu'il a vécu la catastophe qui a fortement endommagé l'ancienne Commanderie de l'Ordre de Malte de Villers, qu'il a rédigé sa relation - et l'a signée - avant octobre et qu'il l'a complétée après la réplique du 28 octobre, mais avant la prise de fonction de son successeur, J. B. Delvaux, en 1707.

Il y eut plusieurs répliques plus faibles jusqu'en 1694.

Par la suite, d'autres séismes firent encore trembler notre Condroz, mais la mémoire humaine est éphémère. Les plus de 40 ans pourtant se souviendront des deux derniers tremblements significatifs, celui du 8/11/ 1983 et celui du 13/4/1992, qui tous les deux sont survenus en

---

[7] VII Des murs se lézardent. VIII Les cheminées des maisons tombent. IX Des maisons s'écroulent.

[8] "Villers les temples" ; en wallon, *viyé les timpes.*

[9] Le 28 octobre et non "le 28 du même mois". Ces saints sont fêtés le 28 octobre.

pleine nuit. Le premier (magn. 5) a provoqué de très importants dégâts immobiliers dans les communes de la périphérie liégeoise [10]. Plus discret chez nous, il pourrait avoir contribué aux malheurs de la tour de l'Eglise de Scry.

Quant à celui du 13 avril 1992, survenu dans la région de Roermond à 3h20, il se limita à mettre en alerte les insomniaques et autres lève-tôt : un bruit de fond semblable à celui qui accompagne l'arrivée d'un vent de tempête, suivi d'une vibration qui fit crisser le bois de vieux meubles. Un épisode anodin d'une longue série que nous souhaitons ne jamais voir reprendre...

L. Pauquay 2022

[10] Voir www.seismologie.be/19893-11-08 ; de même l'article de T. Camelbeeck sur www.publi2-as-oma.be.